

DOSSIER DE PRESSE

**Un séjour
« Seniors en vacances »
pour 14 personnes
accompagnées par l'Adapei-
Aria de Vendée**

un séjour du 25 avril au 2 mai 2015



UN PREMIER SEJOUR « SENIORS EN VACANCES » ORGANISE PAR L'ADAPEI-ARIA DE VENDEE ET L'ANCV

14 personnes, en situation de handicap et âgées de plus de 55 ans, accompagnées par l'Adapei-Aria de Vendée vont pouvoir partir une semaine en vacances à l'Île de Ré à Bois Plage en Ré exactement. Durant cette semaine de vacances de 8 jours 7 nuits, les personnes en situation de handicap seront accompagnées par un membre de leur famille ou un professionnel. Ils pourront ainsi partager des moments de loisirs, loin du quotidien, avec des propositions d'animations adaptées à chacun.

Ce projet « Seniors en vacances » est un dispositif proposé par l'ANCV soutenu par la Fondation Orange et la CARSAT. L'organisation de ce départ, au niveau associatif et grâce à différents partenariats, est une première pour l'Adapei-Aria de Vendée et les personnes qu'elle accompagne dans ses établissements et services.

1. Le contexte

Les personnes en situation de handicap, et d'autant plus lorsqu'elles sont âgées, partent peu ou pas en vacances.

Leurs aidants familiaux sont souvent très âgés, et la gestion quotidienne du handicap ainsi que l'éventuel surcoût, ne permettent pas l'organisation de vacances communes.

Des départs dans le cadre des établissements médico-sociaux qui les accueillent, peuvent se mettre en place ponctuellement, ou les personnes peuvent partir dans le cadre de séjours adaptés mais souvent très coûteux.

Les objectifs du séjour « Seniors en vacances »

A travers « Seniors en vacances » l'ANCV et l'Adapei-Aria de Vendée souhaitent

- Un soutien aux personnes en situation de handicap : permettre aux personnes un dépaysement géographique
- Un soutien aux familles : offrir des temps d'aide au répit des aidants familiaux sans rompre leur lien aux personnes en situation de handicap mental qu'ils accompagnent
- Amener le développement de relation avec d'autres familles et professionnels

Pour l'ANCV, le programme Seniors en Vacances permet aux retraités de bénéficier d'un séjour tout compris hors transport à un tarif préférentiel. L'ANCV finance 50 % du coût du séjour pour les personnes âgées à revenus modestes. Les offres de séjours sont collectées par l'ANCV auprès des professionnels du tourisme.

Les objectifs de Seniors en Vacances : rompre la solitude et l'isolement, créer du lien social, offrir du bien-être, allier plaisir et prévention.



■ La démarche portée par l'Adapei-Aria de Vendée

Au sein de l'Adapei-Aria de Vendée, ce projet s'est mis en place sous l'impulsion d'une rencontre avec l'ANCV, représentée par Jordie Bion et parallèlement grâce à la proposition de Patrick Hemion, un parent de l'association concerné par le handicap qui est également salarié chez Orange. Dans le cadre de la Fondation Orange, il a pu répondre à un appel à projet en sollicitant une aide financière pour la mise en place de ce projet.

Un groupe de pilotage associatif composé d'administrateurs et de professionnels s'est réuni à plusieurs reprises durant près d'un an, pour mettre en place ce projet de départ en vacances.

Ont participé à ce groupe de pilotage :

- Le directeur du pôle d'activités « Logement Vie Sociale et Santé », Michel Bazanté et Jérémie Boidin chef de service à la Maphav St Michel le Cloucq La Maison Bleue (Maison d'Accueil pour Personnes Handicapées Vieillissantes)
- Nathalie Couturier, assistante sociale
- Véronique Jolly, animatrice à la Vie Associative
- Patrick Corlobé et Madeleine Guittet, administrateurs et Luc Gateau Président
- Patrick Hémion, parent et salarié de chez Orange

Le groupe de pilotage a notamment identifié les personnes en situation de handicap pouvant être intéressées ou qui ne peuvent pas pas/plus partir en vacances pour des raisons d'autonomie, d'isolement...

Ils ont organisé le séjour, en cherchant le lieu le mieux adapté, en prévoyant un programme d'activités tout en étant vigilant à la sécurité et au bien-être des personnes.

2. Le séjour

Deux groupes seront accueillis au Village Vacances Ré la Blanche, à Bois Plage en Ré sur l'île de Ré. Cette destination a été choisie par le groupe des participants (personnes en situation de handicap et accompagnants).

Deux séjours sont parallèlement organisés, proposant une durée et un rythme adaptés aux besoins des personnes inscrites dans ce projet.

- Du samedi 25 avril au samedi 2 mai, soit 8 jours et 7 nuits, un groupe de 15 personnes : 8 personnes en situation de handicap et 7 accompagnants familiaux ;

- Du lundi 27 avril au vendredi 1^{er} mai, soit 5 jours et 4 nuits, pour 5 personnes en situation de handicap, 2 accompagnants familiaux et 3 accompagnants professionnels. La durée du séjour est plus courte, car il s'adresse à des 4 personnes plus fatigables et moins autonomes.

Un lieu agréable, équipé et adapté aux personnes en situation de handicap (piscine, jeux, animations...), situé à proximité de la plage.



Les bénéficiaires de ce séjour « Séniors en vacances »

- **13 personnes en situation de handicap de plus 55 ans accompagnées par différents centres d'habitat de l'Adapei-Aria de Vendée :**
Une personne du centre d'habitat le Château d'Olonne - L'Albatros, une personne du centre d'habitat Fontenay le Comte - Haute Roche, 3 personnes du centre d'habitat Aizenay - la Chevrerie, 2 personnes du centre d'habitat La Guyonnière - la Maison du Lac, 1 personne du centre d'habitat Chantonnay – Le Fief Blanc, 2 personnes du Foyer Sénior du Centre d'Habitat - La Largère, à Thouarsais Bouillieroux et 4 personnes de la Maphav St Michel le Cloucq, La Maison Bleue.
- **9 personnes, membres de la famille (5 mamans, 3 sœurs)**
- **3 accompagnateurs professionnels**, issus des établissements de l'Adapei-Aria de Vendée (pour les personnes n'ayant plus d'aidants familiaux ou d'entourage familial proches, afin de leur permettre de participer au séjour ils sont accompagnés par des professionnels d'établissements.
- **2 accompagnateurs bénévoles** : Mr Corlobé et Mr Hémion, impliqués depuis l'origine du projet accompagneront le groupe en tant que bénévole

3. Les partenaires

La démarche d'accès aux vacances et aux loisirs pour tous passe également par une meilleure accessibilité en terme de tarif.

Pour le séjour proposé, grâce aux différentes aides, la participation financière des usagers et accompagnants ne s'élève qu'à 80€ ou 100 €.



- ANCV : prise en charge de 50 % du séjour soit 185 € /personne pour le séjour 8 jours/7 nuits et 150 € pour le séjour 5 jours/4 nuits, les accompagnants familiaux et professionnels bénéficient du même tarif que les personnes en situation de handicap.
- Fondation Orange : Patrick Hémion, salarié de chez Orange et parent concerné par le handicap a déposé un dossier de demande de financement dans le cadre d'un appel à projet à destination des salariés Orange. Il a ainsi pu obtenir 3400 €.
- Carsat : Afin d'aider les retraités à vivre le plus longtemps possible à domicile, l'Assurance Retraite soutient financièrement le développement d'actions collectives de prévention sociale pour Bien Vieillir. Dans ce cadre, la Carsat Pays de la Loire lance chaque année un appel à projets d'Actions Gérontologiques d'Initiatives Locales (AGIL) afin de susciter l'émergence d'initiatives dans la région, pour :
 - promouvoir la prévention de la perte d'autonomie et des effets du vieillissement,
 - favoriser le maintien du lien social,
 - préserver la qualité de vie à domicile des personnes retraitées.
- Cinq établissements le Centre d'habitat du Château d'Olonne, d'Aizenay, Montaigu , Fontenay le Comte et la Maphav St Michel le Cloucq, la Maison Bleue : mettent à disposition 6 véhicules de 9 places pour cette semaine.

Nous remercions vivement l'ensemble des partenaires qui vont permettre ce séjour « Seniors en vacances ».

LES PARTENAIRES DU PROJET

1. Présentation de l'ANCV

L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances, (ANCV) est un établissement public créé en 1982 et placé sous la tutelle du ministre de l'économie et des finances et du ministre chargé du tourisme. Elle est régie par le Code du Tourisme (articles L411-1 et suivants et R411-1 et suivants).

Acteur économique et social engagé, L'Agence Nationale pour les Chèques-Vacances accomplit depuis plus de 30 ans une mission unique : favoriser le départ en vacances du plus grand nombre.

Pour lutter contre la fracture touristique, l'ANCV émet et promeut le Chèque-Vacances, un dispositif d'aide au départ distribué exclusivement sur la base de critères sociaux, aux salariés de toutes les entreprises et aux agents de la fonction publique.

Les excédents générés par l'émission des titres sont réinvestis dans des programmes d'aides à la personne dédiés aux publics les plus fragiles (jeunes, seniors, personnes en situation de handicap,...) et dans le financement du patrimoine du tourisme social.

En 2013, l'Agence a ainsi accompagné 10 millions de personnes, bénéficiaires et leur famille, sur le chemin des vacances. A travers ses différents programmes de solidarité, elle a notamment soutenu le départ de plus de 225 000 personnes en situation de fragilité. Et cette année, ce seront des milliers de jeunes de plus qui accéderont aux vacances à travers le nouveau programme Départ 18 :25.

L'ANCV grâce à son réseau et son implantation au sein des territoires est ainsi devenue un acteur essentiel des politiques sociales et de l'économie touristique. Une mission de **service public exercée par 220 collaborateurs** dans un souci de qualité et de performance. L'ANCV est certifiée **ISO 9001** et a émis un flux financier de 1,5 milliard d'euros de Chèques-Vacances en 2013.

2. Présentation de la Fondation Orange

La Fondation est au cœur du mécénat du groupe Orange et de sa responsabilité sociale. Dès ses premiers pas en 1987, elle s'est inscrite volontairement dans le prolongement naturel de la mission de l'entreprise : **permettre à tous de mieux communiquer**. Elle incarne la volonté d'Orange de s'engager toujours plus en avant dans des actions d'utilité sociale sur trois domaines d'action : la santé avec l'autisme, la culture avec la musique vocale et l'éducation avec l'insertion professionnelle.

La Fondation Orange fonctionne par appels à projets. Elle dédie un appel à projets par an aux salariés et retraités du Groupe Orange, engagés dans une association agissant en France dans les domaines de la santé, de l'éducation ou de l'accès à la culture. Le projet proposé doit favoriser l'insertion sociale ou être créateur de lien social.

3. Présentation de la CARSAT

La prévention de la perte d'autonomie et l'accompagnement des effets du vieillissement des personnes retraitées, socialement fragilisées, relevant des GIR 5 et 6, sont des enjeux majeurs de la politique d'action sociale de l'Assurance Retraite, mise en œuvre par les Caisses d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (Carsat) pour le compte de la Caisse Nationale de l'Assurance Vieillesse (CNAV).

Afin d'aider les retraités à vivre le plus longtemps possible à domicile, l'Assurance Retraite soutient financièrement le développement d'actions collectives de prévention sociale pour Bien Vieillir.

Pour cela, la CARSAT propose un appel à projet « Actions Gérontologiques d'initiative locale, qui permette de financer des actions collectives pour bien vieillir en Pays de Loire (AGIL)

PRESENTATION DE L'ASSOCIATION ADAPEI-ARIA DE VENDEE

1. L'Adapei-Aria de Vendée, son objet, ses missions

L'association engage son action et ses activités au service de personnes qui de par leur handicap présentent une limitation de leurs capacités adaptatives ou vivent des difficultés importantes dans leur insertion sociale.

Elle promeut, met en œuvre et adapte l'accueil et l'accompagnement des personnes en situation de handicap mental, moteur, sensoriel, psychique, ou porteur d'autisme, de troubles envahissants du développement avec ou sans troubles associés.

Son histoire

L'Adapei-Aria de Vendée est l'**union** de deux associations :

- L'Adapei de Vendée, est une association parentale dédiée au handicap mental depuis sa création en juillet 1961. Elle s'intitulait Association départementale de parents et amis de personnes présentant un handicap mental avec ou sans troubles associés.
- L'ARIA 85, association dédiée au handicap psychique, handicap moteur et sensoriel créée en 2002 et issue elle-même de la fusion entre la SVASM (Société Vendéenne d'Aide à la Santé Mentale) créée en 1970 au sein de l'hôpital psychiatrique et l'APAJH Vendée (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés de Vendée) créée en 1962. Elle s'intitulait Association de Réadaptation et d'Insertion par l'Accompagnement.

2. L'Adapei-Aria de Vendée, au service des personnes en situation de handicap

L'offre de service présentée par l'Adapei-Aria de Vendée répond ainsi à un très large spectre du champ du handicap et vise à répondre :

- Aux besoins des personnes en situation de handicap mental avec ou sans troubles associés, aux personnes concernées par des troubles du développement, par des symptômes autistiques, et par l'autisme,
- Aux besoins des personnes prises en charge par le dispositif de santé mentale et en situation de handicap psychique,
- Aux besoins de personnes victimes de déficiences sensorielles et physiques, associées le cas échéant, ou de handicaps rares.

L'Adapei-Aria de Vendée vise à proposer une offre de dispositifs médico-sociaux et sociaux, permettant de construire, coordonner et accompagner des parcours de vie adaptés, évolutifs, respectueux de la personne touchée par un handicap qu'il soit mental, psychique ou physique (déficience sensorielle ou motrice).

L'Adapei-Aria de Vendée veut proposer des **parcours coordonnés, fluides et adaptés** à des enfants, jeunes et adultes en situation de handicap mental, psychique ou physique et ce en lien avec l'ensemble des opérateurs, partenaires et institutionnels du territoire de santé de la Vendée.

■ L'Adapei-Aria de Vendée en quelques chiffres

Une offre de services composée de :

- **Plus de 2900 places en établissements et services** auxquelles s'ajoute :
 - l'accompagnement de 750 personnes par le Service d'Aide aux Majeurs Protégés (SAMP)
 - L'accompagnement de 1400 travailleurs reconnus handicapés par les services CAP Emploi (un réseau national d'Organismes de Placement Spécialisés au service des personnes handicapées et des employeurs et SAMETH (Service d'Appui au Maintien dans l'Emploi des Travailleurs Handicapés)
 - l'accompagnement de 57 personnes dans des dispositifs sociaux de logements adaptés (maisons relais et résidences accueil)
- **Organisées en 4 pôles d'activités** : Inclusion Scolaire, Sociale et Soins (I3S), Travail et Vie Professionnelle (TVP), Logement, Vie Sociale et Santé (LVS), Accompagnements Spécialisés des Personnes (ASP), complétés par 1 Service d'Aide aux Majeurs Protégés (SAMP).
- **Plus de 1645 salariés** (soit 1423 en équivalent temps plein)
- **Une couverture départementale importante** (plus de 90 implantations géographiques)

■ La nature des dispositifs d'accompagnement



3. Coordonnées de l'Adapei-Aria de Vendée

Adapei-Aria de Vendée

Route de Mouilleron

CS 30359

85009 La Roche sur Yon cedex

Tél : 02 51 44 97 00

Fax : 02 51 46 22 19

mail : accueil@adapei-aria.com

Site Internet : www.adapei-aria.com

Contact :

- Luc Gateau, Président
- Véronique Jolly, animatrice à la vie associative – suivi du projet « Seniors en vacances »
- Valérie Morandeau, chargée de Communication / 06 38 42 92 82 /